



EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de B E U I L
Alpes-Maritimes

Le jeudi vingt-deux septembre deux mille vingt-deux, à 18 heures 30, salle du conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, le Conseil Municipal de la Commune de BEUIL, Alpes-Maritimes, sous la présidence de Monsieur Nicolas DONADEY, premier Adjoint au Maire.

Date de convocation 16.09.2022

Étaient présents : M. Nicolas DONADEY, premier adjoint, M. Alexandre GEFFROY, deuxième adjoint, M. Christian GUILLAUME, troisième adjoint, M. Noël MAGALON, quatrième adjoint, M. COSSA Jean-Louis, conseiller municipal, Mme Karine DONADEY, conseillère municipale, M. Arnaud ROCHE, conseiller municipal,

Absents : Monsieur Roland GIRAUD, Maire, Monsieur Frédéric PASQUIER, conseiller municipal, M. Rodolphe BIZET, M. François SCHULLER, conseiller municipal, Mme Karel NICOLETTA, conseillère municipale,

Représentés : Monsieur Roland GIRAUD est représenté par Mme Karine DONADEY, conseillère municipale aux termes d'une procuration en date du 22/09/2022, M. Frédéric PASQUIER est représenté par M. Nicolas DONADEY aux termes d'une procuration en date à Beuil du 16/09/2022, M. Rodolphe BIZET est représenté par M. Noël MAGALON aux termes d'une procuration en date à Beuil du 20/09/2022, M. François SCHULLER est représentée par M. Alexandre GEFFROY aux termes d'une procuration en date à Beuil du 21/09/2022, Mme Karel NICOLETTA est représentée par Arnaud ROCHE, conseiller municipal aux termes d'une procuration en date à Beuil du 22/09/2022,

A été nommé Secrétaire de Séance : M. Christian GUILLAUME.

N°06.2022

DELIBERATION N°1 : DECISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET COMMUNAL

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les modifications budgétaires suivantes rendues nécessaires en raison de la participation à la création de la SPL de Valberg :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 023 : Virement section investissement		5 000.00 €		
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'Investis.		5 000.00 €		
D 65548 : Autres contributions	5 000.00 €			
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante	5 000.00 €			
Total	5 000.00 €	5 000.00 €		
INVESTISSEMENT				
D 261 : Titres de participation		5 000.00 €		
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales		5 000.00 €		
D 275 : Dépôts et cautions versées		5 000.00 €		
TOTAL D 27 : Autres immos financières		5 000.00 €		
R 021 : Virement de la section de fonct				5 000.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.				5 000.00 €
R 275 : Restitution de dépôts versés				5 000.00 €
TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales				5 000.00 €
Total		10 000.00 €		10 000.00 €
Total Général		10 000.00 €		10 000.00 €

VOTES :

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0 **AR Prefecture**

006-210600169-20220922-2022_06_01-DE

Delibération adoptée à la majorité

Fait et délibéré à BEUIL, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour le Maire empêché,
Nicolas DONADEY, 1^{er} Adjoint

Délibération télétransmise
à la Préfecture des Alpes-Maritimes :

